PUB

DÉONTOLOGIE (ACTUS PROFESSIONNELLES)

Le collectif "Fakemed" poursuit Martine Wonner devant l'Ordre des médecins

Par P.Ph. le 01-06-2023

Indigné par les propos tenus par la députée et psychiatre lors d'un rassemblement "Empêchons pour la liberté" le 22 mai dernier à Marseille, le collectif a annoncé des poursuites à l'encontre de leur concteur, qui "bafoue à répétition les règles de déontologie".

"Rendez-vous en chambre disciplinaire de première instance", publie le 1er juin sur son compte Twitter le collectif de médecins Fakemed, qui poursuit la députée et psychiatre Martine Wonner devant l'Ordre.

Nous luttons chaque jour contre les fausses informations en santé, quand une conseuse bafoue à répétition les règles du code de déontologie. Ne laissons plus faire.
Madame @MartineWonnerFR https://twitter.com/MartineWonnerFR?utm_medium=S3&utm_source=Twitter&utm_campaign=Twitter&utm_content=1587150008064903297 , nous vous donnons rdv en chambre disciplinaire de première instance. https://t.co/Grmy3qwK1Xo (https://t.co/Grmy3qwK1Xo)

— FakeMed (@fakemedecine) June 1, 2023 (https://twitter.com/fakemedecine/status/1664175600806404097?ref_src=twsrc%5Etfw)

Le collectif, qui lutte contre les fausses informations en santé, s'indigne des propos tenus par la psychiatre lors d'un rassemblement à Marseille, le 22 mai dernier. Ceux-ci, filmés, ont été très partagés sur les réseaux sociaux ces derniers jours.

On y voit la députée du Bas-Rhin, ex-LREM et membre fondatrice du collectif Laissons les prescrire, revenir sur la gestion de la crise sanitaire par le Gouvernement lors de la première vague : "Toutes ces personnes âgées qui ont été achevées, assassinées, seules, avec le ricotrit, a-t-elle notamment scandé sur l'estrade vêtue de son écharpe tricolore, face à plusieurs centaines de participants non masqués. *Et ceci est totalement impardonnable, et ceci s'appelle un crime contre l'Humanité*, a-t-elle lancé. Ajoutant : "*Ils seront jugés, l'histoire a toujours su juger ses assassins*". Des propos qui ont fait bondir nombre de blouses blanches.

22 mai 2021 à Marseille, une drue de la république traite d'assassins les personnels soignants, en toute impunité... pic.twitter.com/kuvfbE5DZ3p (https://t.co/kuvfbE5DZ3p)

— Tipunch (@Tipunchs) June 1, 2023 (https://twitter.com/Tipunchs/status/1664200431318839808?ref_src=twsrc%5Etfw)

Devant le tollé, la députée, connue pour sa défense de l'hydroxychloroquine, son opposition au port du masque en extérieur et à la campagne de vaccination, a indiqué sur Twitter qu'elle dénonçait les décisions du gouvernement, qu'elle n'accusait pas les soignants. Des propos loin de calmer la colère sur les réseaux sociaux.

Je précise UNE FOIS DE PLUS que je dénonce les décisions du @gouvernementFR (https://twitter.com/gouvernementFR?ref_src=twsrc%5Etfw) et n'accuse pas les soignants

Le décret du 27 mars 2020 sommant d'utiliser le #Rivotrit (https://twitter.com/search?q=%23Rivotrit?ref_src=twsrc%5Etfw) a été signé par @OliverVeran (https://twitter.com/oliververan?ref_src=twsrc%5Etfw)
Cette molécule est formellement contre-indiquée en cas d'insuffisance respiratoire. https://t.co/TWWSFNs7WI (https://t.co/TWWSFNs7WI)

— Martine WONNER (@MartineWonner) June 1, 2023 (https://twitter.com/MartineWonner/status/1664178150048819207?ref_src=twsrc%5Etfw)

Ce n'est pas la première fois que le collectif de médecins Fakemed intente une action à l'encontre de Martine Wonner : en février 2020, il avait dénoncé la publication du "Protocole Wonner" ou la prétécienne fait, selon le collectif, la promotion de "*pseudomédecines et de prises en charge non éprouvées*".

9 commentaires
Trier par : Plus récents
Réagissez à cet article
Vous n'avez pas de compte ?
Inscrivez vous gratuitement (réservé aux professionnels de santé)
Vous avez déjà un compte ?
Connectez-vous
Vous avez oublié votre mot de passe ?
Vous avez oublié votre identifiant ?

egora.fr DÉCOUVREZ LE MAGAZINE SUIVEZ-NOUS !